



Quel système électrique en 2050 pour la France ?

Sauvons le Climat (mai 2016)

On se souvient que l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) avait publié en octobre 2015 une étude : « *Vers un mix électrique 100% renouvelables en 2050* ». Cette étude avait d'abord « fuité » au printemps de la même année, ce qui avait permis à des experts indépendants de formuler de premières objections.

L'ADEME est un établissement public qui conseille le gouvernement pour la préconisation et la mise en œuvre des politiques publiques qui la concernent. L'ADEME a également une mission de prospective ; c'est cette mission qui l'a conduite à publier l'étude citée. Les auteurs de l'étude précisent qu'il ne s'agit ni d'un scénario, ni d'une préconisation, car il n'est pas tenu compte de l'existant, mais d'un travail de prospective. L'étude a été largement diffusée et commentée et, le plus souvent, comprise comme signifiant : « *100% renouvelables dans le mix électrique, c'est possible* », entretenant ainsi la confusion entre une étude prospective qui construit un mix électrique ex nihilo et la mission préconisation de l'ADEME, qui ne peut ignorer ce qui existe aujourd'hui. "

Aussi, à l'initiative de « Sauvons le Climat », s'est tenue le 8 janvier 2016, sous l'égide de l'Association des Amis de l'Ecole de Paris du management présidé par Michel Berry, une réunion qui a permis à des experts de « Sauvons Le Climat » de confronter leur analyse de cette étude avec ses auteurs.

L'ADEME était représentée par Didier Roux, Président de son conseil scientifique et membre de l'Académie des Sciences, François Moisan, Directeur exécutif de la Stratégie qui a introduit l'étude, exposée ensuite par David Marchal .

Bernard Tamain, membre de SLC a présenté les principales faiblesses de cette étude largement « hors sol » :

- Des critères fondamentaux laissés de côté
- Des prévisions de consommation irréalistes
- Une gestion non convaincante de l'intermittence
- Un risque très fortement accru de délestage et de black-out
- Des coûts systématiquement sous estimés

Le compte rendu de cette réunion, rédigé sous l'égide de l'Association des amis de l'Ecole de Paris du management et validé par les participants, figure désormais sur le site de « Sauvons le Climat » :

http://www.sauvonsleclimat.org/images/articles/pdf_files/textes_offic/VA080116.pdf